

L'Essentiel

2015



Antoine Dubout,

Président de la
Fondation Hôpital Saint Joseph

La Fondation Hôpital Saint Joseph a obtenu en 2015 le renouvellement du label Don en confiance du Comité de la Charte, reçu pour la première fois en 2012.

Ce label témoigne du sérieux et de la transparence des actions menées et atteste que notre institution respecte les règles de déontologie garantissant l'utilisation rigoureuse de vos dons.

En obtenant l'agrément du Comité de la Charte, le Don en confiance (www.comitecharte.org), nous avons pris l'engagement de vous adresser chaque année L'Essentiel, qui vous présente les réalisations menées grâce à votre générosité, les comptes 2015 certifiés par le Commissaire aux comptes lors du Conseil d'Administration du 28 juin 2016.

Ces informations et beaucoup d'autres sont disponibles sur le site internet de la Fondation :

www.fondation-saint-joseph.fr

Votre soutien et votre confiance sont un grand encouragement à poursuivre l'œuvre initiée il y a près de cent ans pour aider les plus faibles et développer l'Hôpital Saint Joseph. Il y a tant à faire que votre générosité nous stimule réellement.

Croyez en mon dévouement pour la Fondation Hôpital Saint Joseph.

Antoine Dubout

Les missions de la Fondation Hôpital Saint Joseph

La Fondation Hôpital Saint Joseph a pour but de perpétuer l'œuvre de charité de son fondateur dans le respect des mêmes valeurs humanistes et chrétiennes. Sa vocation première est d'assurer et de préserver la gestion de l'Hôpital Saint Joseph. Au-delà du soutien qu'elle apporte aux investissements et projets de l'Hôpital, la Fondation contribue également au développement de la recherche médicale et apporte son aide à d'autres œuvres à caractère sanitaire, médico-social ou social.

La Fondation a débuté son histoire en 1919 avec la création par l'Abbé Fouque d'un grand hôpital catholique gratuit pour les nécessiteux. La gestion de l'Hôpital a d'abord été assurée par l'Association Hospitalière du Prado, reconnue d'Utilité Publique en 1924, devenue Fondation Hôpital Saint Joseph, reconnue d'Utilité Publique en 1984. En 2003 a été créée l'Association Hôpital Saint Joseph de Marseille à laquelle la Fondation a confié l'exploitation de l'activité hospitalière.

Les actions

La Fondation œuvre dans quatre grands domaines :

- **Accompagnement du développement de l'Hôpital Saint Joseph.**
- **Financement de la recherche médicale :** inscrite depuis 1924 dans les statuts de la Fondation, la recherche médicale constitue une activité stratégique pour l'Hôpital Saint Joseph qui mobilise plus de 150 professionnels ; la Fondation finance certains postes dédiés à la recherche et favorise la promotion d'essais cliniques.
- **Soutien d'œuvres humanitaires :** l'accompagnement d'associations de bénévoles et de projets humanitaires est favorisé par la collecte de Fonds.
- **Optimisation de son patrimoine immobilier et mobilier :** une gestion rigoureuse de ses actifs lui permet de dégager des marges permettant le financement de projets et d'actions sur ses fonds propres.

Gouvernance

Dotée d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau, la Fondation s'appuie également sur plusieurs commissions, notamment la Commission d'Évaluation et d'Attribution des Subventions, qui vérifie la validité et l'intérêt des demandes de subventions, et la Commission de Réflexion Éthique.

Valeurs

Attachée aux valeurs de générosité, de solidarité et à sa vocation non lucrative, la Fondation Hôpital Saint Joseph place l'Homme au centre de ses préoccupations et œuvre, aux côtés de l'Hôpital et des associations qui se sont adossées à elle, au bien-être et à la dignité des personnes malades, âgées ou en difficulté sociale.

Depuis près d'un siècle, la Fondation Hôpital Saint Joseph entreprend, investit « avec l'audace de la charité » pour le progrès humain, social et médical.

Les principales réalisations de l'année 2015

> Le soutien de la Fondation aux missions de l'Hôpital Saint Joseph s'est poursuivi en 2015 notamment au travers du lancement de deux grands programmes de travaux :

• En avril 2015 ont démarré les travaux de construction d'un bâtiment neuf destiné à accueillir les activités de DIAVERUM Marseille, l'un des plus gros centres de dialyse de France.

DIAVERUM Marseille prend actuellement en charge 350 patients, majoritairement âgés de 75 ans et plus, polyopathologiques pour la plupart d'entre eux (diabète, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque). L'Hôpital Saint Joseph, DIAVERUM et la SELARL Centre Méditerranéen des Maladies Rénales ont conclu un partenariat prévoyant l'installation de 72 postes de dialyse dans un nouveau bâtiment, dont la mise en service est prévue courant 2017.

Outre un budget d'investissement de 16 M€ porté par la Fondation, l'Hôpital prévoit de se réorganiser afin d'assurer la continuité de prise en charge dans les conditions optimales de sécurité, que ce soit dans le cadre d'une hospitalisation (20 patients hospitalisés en permanence), d'une urgence ou de simples examens médicaux.

Ce projet poursuit un double objectif, à savoir la valorisation du patrimoine foncier de la Fondation et le développement de l'Hôpital au travers de l'activité générée par ce partenariat.



• les travaux d'agrandissement et de modernisation des urgences Adultes ont été lancés en juin 2015 : conçu à l'origine pour accueillir 10 000 patients par an, le service des urgences de l'Hôpital Saint Joseph, seul service d'urgence des quartiers sud de Marseille, accueille désormais plus de 25 000 personnes chaque année.

La Fondation a dédié un budget de 1,9 M€ à cet ambitieux projet de restructuration qui prévoit quasiment un doublement de la surface et la création de circuits patients distincts en fonction des pathologies et des niveaux de gravité.

La mise en service des nouveaux locaux est prévue pour la fin de l'année 2016.



> La Recherche Médicale

Conformément à sa vocation, la Fondation a poursuivi le financement de la recherche médicale.

126 recherches interventionnelles ont été menées au cours de l'année, dont 31 ont été ouvertes en 2015.

Elles ont nécessité le suivi de 5 613 patients : 4 823 ont été inclus en 2015 (dont 4 716 en pédiatrie / gynéco / obstétrique). Le nombre de publications réalisées (92) a progressé de 50 % par rapport à 2014.

> Soutien à Haïti

Suite au terrible tremblement de terre du 12 janvier 2010, qui fit à Haïti environ 300 000 morts et 500 000 blessés, la Fondation a décidé d'apporter son soutien financier au projet de construction d'une clinique pédiatrique mené par les Sœurs de Charité - Dominicaines de la Présentation, celles-là même auxquelles l'abbé Jean-Baptiste Fouque avait confié dès son origine la direction et le développement de l'Hôpital Saint Joseph de Marseille, et qui assumèrent cette mission jusqu'en 1981.

Par la convention signée en octobre 2013, la Fondation s'est engagée à financer l'investissement à hauteur de 200 K€, soit environ la moitié, et à apporter une aide annuelle au fonctionnement de 20 K€ pendant 5 ans.

La clinique Marie Poussepin a ouvert à l'été 2015 avec ses 3 salles de consultation, sa pharmacie et ses annexes. Cet établissement de construction antisismique offre un suivi médical rigoureux qui aide la population à retrouver force et santé pour reconstruire son pays dévasté.

Outre sa participation financière, la Fondation complète son soutien par l'envoi de volontaires aux côtés des Sœurs Dominicaines. D'août 2015 à juillet 2016 avec la Fondation, Grégoire et Chloé Dirou, jeunes mariés, travaillent respectivement à la clinique dans les services administratifs et dans l'école locale comme professeur de français.



Le modèle socio-économique

Lors de la création de l'Association Hôpital Saint Joseph en 2003, la Fondation a conservé son patrimoine immobilier qu'elle loue à l'Hôpital. Ce dernier est autonome au plan financier, l'essentiel de ses ressources provenant de l'Assurance Maladie.

De son côté, les ressources de la Fondation proviennent :

- de son patrimoine : au patrimoine immobilier s'ajoutent des placements de trésorerie qui procurent des produits financiers ; ce patrimoine a pu être constitué grâce à la générosité des personnes physiques et morales et à la saine gestion conduite depuis sa création par la Fondation.
- de dons, legs, donations et mécénat d'entreprise : la Fondation, par différents supports d'information, fait connaître ses projets d'investissements aux particuliers, notaires, conseillers financiers et bancaires, associations et entreprises. Les appels de fonds s'expriment à travers « La lettre aux Amis de Saint Jo », principalement adressée aux donateurs, amis et patients de l'Hôpital Saint Joseph mais est également disponible sur le site Internet de la Fondation www.fondation-saint-joseph.fr.

Les ressources sont employées :

- à la gestion du patrimoine de la Fondation (amortissements des bâtiments et réhabilitations lourdes, intérêts d'emprunts, taxes diverses),
- aux missions sociales : soutien des investissements et des missions de l'Hôpital, financement de la recherche médicale, actions humanitaires et aides à d'autres œuvres,
- à la recherche de fonds,
- aux frais de fonctionnement.

Compte d'emploi des ressources simplifié 2015 (en K€)

Emplois	Emplois de 2015 Compte de résultat	Emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2015	Ressources	Ressources de 2015 Compte de résultat	Ressources collectées auprès du public utilisées en 2015
Missions sociales	5 613	375	Report des ressources non affectées non utilisées des exercices antérieurs		3 855
Frais de recherche de fonds	110	110	Total des ressources collectées auprès du public	991	991
Frais de fonctionnement	263	177	Autres fonds privés	12	
			Subventions et autres concours publics	102	
			Autres produits	5 707	
Total des emplois	5 986		Total des ressources	6 813	
Dotations aux provisions	0		Reprises des provisions	5 001	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	555		Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	540	
			Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-16
Excédent des ressources de l'exercice	5 812		Insuffisance de ressources de l'exercice	0	
Total général des emplois de l'exercice	12 354		Total général des ressources de l'exercice	12 354	976
Part des acquisitions des immobilisations brutes de l'exercice financées par l'AGP *		10			
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par l'AGP *		169			
Total des dépenses financées par la générosité du public		503	Total des dépenses financées par la générosité du public		503
* AGP : Appel à la Générosité du Public			Solde des fonds non affectés issus de la générosité du public non utilisés en fin d'exercice		4 327

Le Conseil d'Administration du 28 juin 2016 a affecté l'excédent de l'exercice 2015 au compte de report à nouveau. Un compte de réserve a été créé pour le projet des Urgences Adultes et doté à hauteur de 1 500 000 € par prélèvement sur le report à nouveau (dons non affectés reçus au cours de 2015 et des exercices antérieurs, non utilisés au 31 décembre 2015). Les dons non affectés non utilisés en fin d'exercice sont conservés pour le financement de futurs investissements.

Ressources

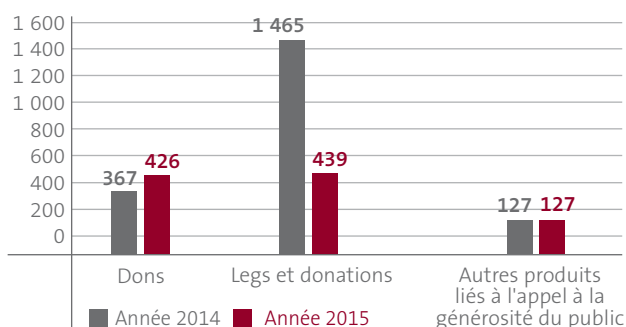
Les ressources de la Fondation s'élèvent à 6 813 K€ en 2015, contre 7 758 K€ en 2014. Elles incluent principalement 991 K€ de ressources collectées auprès du public (15 % du total) et 5 707 K€ d'autres produits provenant principalement de son patrimoine (4 936 K€ de loyers perçus sur l'ensemble de son patrimoine immobilier et 614 K€ de produits financiers).

Les ressources collectées auprès du public sont constituées :

- **des dons perçus en 2015** : ils s'élèvent à 426 K€.
La progression de 59 K€ par rapport à 2014 résulte en partie de l'exploitation d'un fichier régional de donateurs loué en 2015 dans le cadre de la première campagne menée par la Fondation pour la collecte de l'ISF.
- **des legs reçus en 2015** : ils s'élèvent à 439 K€.
Cette valeur est nettement inférieure aux legs de 2014 mais ces derniers incluaient un legs exceptionnel de 1 400 K€.
- **des autres produits liés à l'appel à la générosité du public** : ils s'élèvent à 127 K€, comme en 2014, et correspondent aux dons des personnes morales (affectés et non affectés).

Le résultat de la Fondation (excédent de 5 812 K€) inclut un montant total de **reprises de provision de 5 001 K€**, dont une reprise de provision pour dépréciation des titres détenus sur la filiale « SCI La Renaissance » de 4 713 K€.

Répartition des ressources collectées auprès du public (991 K€)



La Fondation Hôpital Saint Joseph est agréée par le Comité de la Charte depuis juillet 2012, agrément renouvelé en 2015. Organisme sans but lucratif, le Comité de la Charte exerce depuis plus de 20 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique. Son action se fonde sur l'élaboration des règles de déontologie, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le contrôle continu des engagements souscrits. Les 4 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité sont le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée, la rigueur de gestion, la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds et la transparence financière.

Emplois

Les emplois de l'année s'élèvent à 5 986 K€ contre 6 294 K€ en 2014.

- les dépenses réalisées en 2015 pour les missions sociales s'élèvent à 5 613 K€. Les frais liés à la gestion du patrimoine de la Fondation représentent 4 064 K€.

En progression de 6 % par rapport à 2014, les dépenses réalisées dans le cadre des autres missions sociales s'élèvent à 1 549 K€ et correspondent principalement :

- à l'aide à l'investissement apportée à l'Hôpital pour certains matériels médicaux (486 K€)
- au soutien procuré à l'Hôpital pour financer certains postes d'intervenants sociaux et paramédicaux dont la mission est d'améliorer la prise en charge des patients (315 K€)
- au financement de l'activité de recherche médicale portée par l'Hôpital (174 K€)
- aux actions humanitaires et aux subventions accordées : 192 K€ ; 85 K€ ont notamment été versés aux Sœurs Dominicaines à Haïti pour la construction de la clinique pédiatrique (65 K€) et pour l'aide au fonctionnement (20 K€).
- les frais de recherche de fonds s'élèvent cette année à 110 K€ et correspondent aux frais engagés pour les campagnes d'appel aux dons : conception, impression et frais postaux.

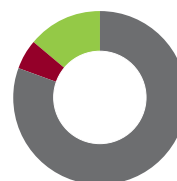
Outre la campagne de collecte de l'ISF, la Fondation a fait appel à la générosité du public au travers de 4 Lettres aux Amis de Saint Jo (Recherche médicale et chimiothérapie, Travaux au service des urgences, Haïti, Innovations et nouvelles technologies en ophtalmologie).

- les frais de fonctionnement s'élèvent à 263 K€ (contre 279 K€ en 2014) et correspondent aux charges des personnels permanents et aux frais généraux (cotisations, honoraires, frais d'actes, frais de publication, etc.).

Les engagements à réaliser sur ressources affectées (555 K€ fin 2015) concernent principalement les amortissements à venir sur les travaux de rénovation du service Hépatogastro-Entérologie, mis en service en 2014, et le projet de rénovation du service des Urgences Adultes (réception prévue au fin 2016).

Hors frais liés à la gestion du patrimoine immobilier et mobilier de la Fondation (4 064 K€), le total des emplois de l'année s'élève à 1 922 K€.

Répartition des Emplois 2015 hors Patrimoine Immobilier et Mobilier (1922 K€)



80 % - 1 549 K€
Missions sociales

6 % - 110 K€
Frais de recherche de fonds

14 % - 263 K€
Frais de fonctionnement

Affectation des ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées (991 K€) ont permis de financer la totalité des frais de recherche de fonds (110 K€), près de 70 % des frais de fonctionnement (177 K€ sur 263 K€) et 375 K€ des frais engagés pour les missions sociales, soit un total de 662 K€.

Ainsi, la générosité du public a soutenu les missions sociales suivantes : financement de certains personnels sociaux et paramédicaux intervenant à l'Hôpital (229 K€), financement d'investissements en matériel médical de pointe pour l'Hôpital (amortissements de l'année 2015 : 126 K€), financement de différentes actions humanitaires (20 K€).

Emploi des ressources collectées auprès du public (662 K€)



57 % - 375 K€
Missions sociales

16 % - 110 K€
Frais de recherche de fonds

27 % - 177 K€
Frais de fonctionnement

Après prise en compte des immobilisations acquises en 2015 et financées par la générosité du public (10 K€) et après neutralisation des dotations aux amortissements afférentes aux immobilisations financées par la générosité du public (169 K€), le montant total des dépenses financées par la générosité du public s'établit à 503 K€.

Bilan simplifié au 31 décembre 2015

ACTIF (en K€)	2015	2014	PASSIF (en K€)	2015	2014
ACTIF IMMOBILISE Immobilisations corporelles, incorporelles et financières	83 489	78 806	FONDS ASSOCIATIFS	90 329	84 520
ACTIF CIRCULANT Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie)	21 822	22 149	Fonds associatifs sans droit de reprise	54 316	54 316
COMPTES DE RÉGULARISATION Charges constatées d'avance	147	136	Autres réserves	25 001	25 001
			Report à nouveau	5 188	3 718
			Résultat de l'exercice	5 812	1 470
			Subventions d'investissement	12	15
			FONDS DÉDIÉS	555	540
			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
			DETTES	14 574	16 032
			COMPTES DE RÉGULARISATION Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL ACTIF	105 458	101 092	TOTAL PASSIF	105 458	101 092

L'actif immobilisé correspond pour 70 M€ à des immobilisations corporelles (dont les bâtiments loués à l'Hôpital Saint Joseph). Au passif, les dettes correspondent principalement aux emprunts contractés pour le financement du Pôle Parents Enfants et du bâtiment de la Direction et des Services administratifs.

POLITIQUE DE RÉSERVES - Les importantes réserves de la Fondation accumulées à ce jour seront dédiées au financement des constructions et rénovations prévues dans le cadre du projet architectural jusqu'en 2023.



Fondation reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir des legs et donations.

Fondation Hôpital Saint Joseph - 26 boulevard de Louvain - 13008 Marseille
Tél. : 04 91 80 70 00 - Fax : 04 91 80 70 01 - Mail : fondation@fondation-hopital-saint-joseph.fr